



**Propositions du syndicat
CGT Schindler Ile de France
pour les négociations sur l'aménagement du
temps de travail pour l'année 2013
DR Francilienne**

Vélizy 28 novembre 2012

1. Organisation du travail sur des semaines de 4 et 5 jours pour tout le personnel des directions régionales y compris les sédentaires (cadres, agents de maîtrise, C.E.T., personnel administratif).
2. Rappel : Les samedis, dimanches et jours fériés SONT des journées attirées aux dépannages et non à la maintenance.
3. Paiement des heures supplémentaires dès la 1^{ère} heure effectuée au-dessus de l'horaire normal de la semaine.
4. Communication et présentation en séance de tous les contrats et les plannings prévisionnels associés aux sites à permanence.
5. Organisation du travail de tout le personnel du réseau (monteur I.E., maintenance et réparation) par équipe de deux personnes.
6. Pour le bon fonctionnement d'un centre de maintenance : huit dépanneurs avec deux techniciens de centre sans charge de travail et deux réparateurs.
7. Embauche de personnels : Commerciaux, Administratifs, Etude technique, pour faire face aux charges de travail.
8. Augmentation des effectifs à la réparation, modernisation et au montage pour permettre le travail à deux. Suppression de la Sous-traitance.
9. Mise en place d'un service de réception des appels téléphoniques dans chaque agence.
10. Journée de solidarité chômée et payée par l'entreprise.
11. Installation d'un système de badge dans les agences pour le personnel sédentaire afin de lutter contre les heures supplémentaires non payées.
12. Seniors : Aménagement du temps de travail et du poste de travail pour la fin de carrière.
13. Permettre le choix par les salariés d'un travail à temps partiel dans tous les services avec retour au temps plein obligatoire à la demande du salarié.
14. Pour le personnel de montage et magasinier : Instauration d'une compensation financière d'habillage et de déshabillage comme prévu par l'article 5.5.2 par l'accord d'entreprise du 8 février 2011.